ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

licenciement collectif

Question écrite n° 63387

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'arrêt du 12 février 1998 de la Cour de cassation concernant les licenciements opérés dans les magasins du Printemps. Ce dernier a modifié le paysage social en matière d'accompagnement des licenciements par un plan social. Il lui demande quel est son sentiment sur cette question.

Données clés

Auteur : M. Jean Tiberi
Circonscription : Paris (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63387
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3782